

POLE ENFANCE

RAPPORT
D'ACTIVITE 2017
CEFORD



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 MECS & ITEP

I- LE CADRE D'INTERVENTION :

Le Centre Educatif et de FORmation Départemental (C.E.FOR.D.) est géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (A.D.S.E.A.) de la Vienne.

1) Les missions de l'Établissement sont :

- Mission éducative : observation, évaluation et intervention éducative : travail sur les savoir-être.
- Mission pédagogique : validation des acquis scolaires et découverte de métiers : travail sur les savoirs et les savoir-faire.
- Mission d'insertion : mobilisation, sur la base d'un projet individualisé, par le biais de stages en entreprise et accompagnement de formation qualifiante ou diplômante.
- Mission de soin : mise en place si besoin d'un suivi psychologique ou psychiatrique adapté à chaque jeune.

2) Les objectifs :

- Aider le jeune à une meilleure insertion professionnelle et à une intégration sociale.
- Promouvoir des activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs dans l'environnement pour préserver le contact avec la réalité.
- Proposer des temps de parole et de soins afin d'éviter le repli sur un mal-être.
- Permettre d'accéder à une autonomie sociale et psychoaffective.
- Soutenir la collaboration entre les familles et les partenaires.

3) Textes de références :

- **Eléments constitutifs et publics accueillis :**

- Le C.E.FOR.D. est un établissement prenant en charge habituellement des mineurs et des jeunes majeurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) : article L312-1 1° du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.).

Un renvoi est fait aux articles L221-1 et L222-5 du C.A.S.F. qui concernent l'A.S.E.

Le premier article concerne les missions de l'A.S.E. dont l'une d'elles est d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ; qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre (L 221-1).

Le second article indique les diverses catégories de mineurs pris en charge par l'A.S.E, dont trois d'entre-elles concernent les jeunes pouvant être confiés au C.E.FOR.D. (L 222-5).

- ✓ alinéa 1 1° : les mineurs confiés par les parents au titre de l'accueil administratif (ils ne peuvent demeurer provisoirement dans leur milieu de vie habituel et la situation requiert un accueil à temps complet ou partiel, modulable selon les besoins, en particulier de stabilité affective).
- ✓ alinéa 1 3° : les mineurs confiés au service par l'autorité judiciaire (en application du 3° de l'article 375-3 du Code Civil, des articles 375-5, 377, 377-1, 380, 443 du même code ou du 4° de l'article 15 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante).
- ✓ alinéa 2 : les majeurs âgés de moins de 21 ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant.

- Le C.E.FOR.D. est un établissement mettant en œuvre les mesures éducatives ordonnées par l'autorité judiciaire en application de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ou des dispositions concernant l'assistance éducative (articles 375 à 375-8 du Code Civil) ou concernant des majeurs de moins de 21 ans (L 312-1 4°).

- Le C.E.FOR.D. est un établissement d'enseignement qui assure, à titre principal, une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés

d'adaptation (L 312-1 2°). Comme tel, le C.E.FOR.D, pour le 4 de ses 44 places, relève des articles D312-59-1 à D312-59-18 qui définissent précisément l'organisation et le fonctionnement d'un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.).

Pour résumer, le C.E.FOR.D reçoit 40 jeunes (filles ou garçons), dans le cadre de la Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.), confiés par l'A.S.E. ou par le Juge des Enfants au titre de l'assistance éducative ou dans son rôle pénal.

4 jeunes sont orientés par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.) dans le cadre de l'I.T.E.P. La C.D.A.P.H. est une commission de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).

- **Autorisation :**

Le C.E.FOR.D, en tant qu'établissement social et médico-social relevant de l'article L 312-1 est soumis à une autorisation administrative (décrite dans le C.A.S.F. aux articles L 313-2 à L 313-9). Concernant la partie I.T.E.P, le C.E.FOR.D. est autorisé par le représentant de l'Etat, c'est-à-dire le Préfet, car les prestations sont prises en charge par la Sécurité Sociale dans le cadre du prix de journée.

Pour la partie M.E.C.S, le C.E.FOR.D est autorisé d'une part par le Président du Conseil Général (pour les jeunes A.S.E.) et d'autre part conjointement par le Président du Conseil Général et le Préfet (pour les jeunes confiés par l'autorité judiciaire), car les prestations sont susceptibles d'être prises en charge pour partie par l'Etat (PJJ) et pour partie par le Département.

- **Habilitation :**

Au-delà de l'autorisation administrative, l'établissement doit être habilité à recevoir une certaine catégorie de public pour laquelle il a été autorisé.

L'habilitation à recevoir des mineurs confiés par l'autorité judiciaire est délivrée par le représentant de l'Etat dans le département après avis du Président du Conseil Général, pour tout ou partie de l'établissement (L 313-10). Cette habilitation est en cours de renouvellement (dossier déposé).

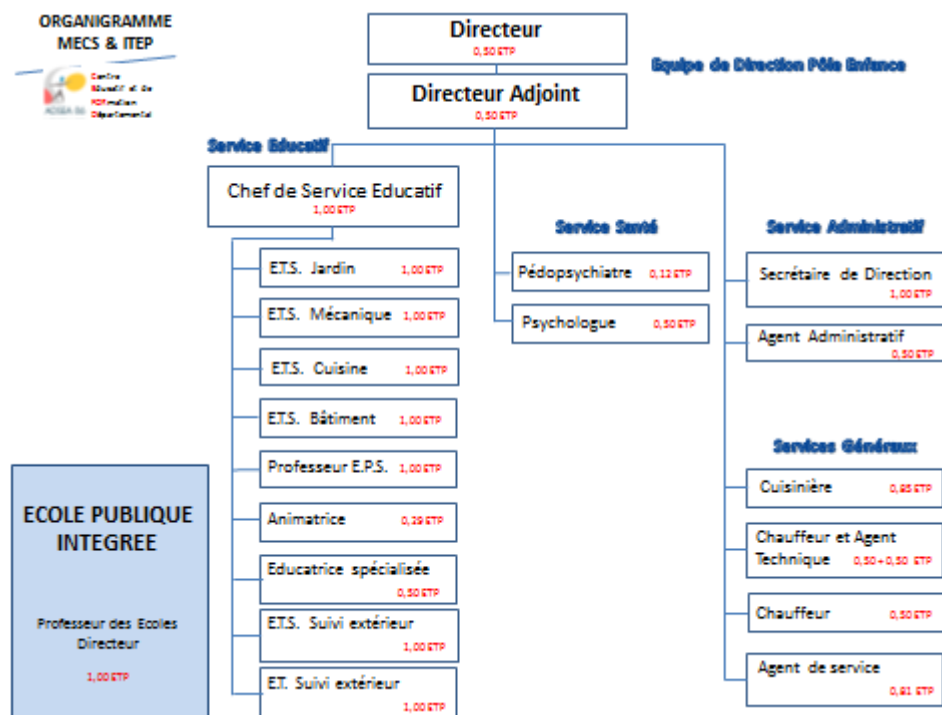
Pour les autres cas, l'autorisation vaut habilitation à recevoir des usagers de l'A.S.E. ou autorisation de dispenser des prestations prises en charge par l'Etat ou les organismes de Sécurité Sociale.

- **Financement :**

Les articles R 314-105 I 1° et II 1° ou 2°, R 314-118 à R 314-122, R 314-125 et R 314-127 1° indiquant précisément les modalités de financement concernant le C.E.FOR.D.

II - LES MOYENS MIS EN OEUVRE :

1) L'organigramme fonctionnel



2) Le budget 2017 et les origines des financements.

- **Origines des financements :**

Le financement de l'établissement est lié aux missions confiées par les autorités qui prennent alors en charge les prestations dispensées, par le biais d'un prix de journée.

L'article L 314-1 indique par qui sont arrêtées les tarifications des prestations :

- ✓ Le Préfet pour la tarification liée à l'I.T.E.P.
- ✓ Le Président du Conseil Général pour les jeunes de l'A.S.E.
- ✓ Le Président du Conseil Général et le Préfet conjointement pour les jeunes confiés par l'autorité judiciaire.

Les recettes de l'établissement proviennent donc essentiellement des prix de journée payés par les autorités de tarification, sur la base de 7 200 j (2017) à réaliser, pour la MECS, et 822 j (2017) pour l'ITEP.

3) *Le projet opérationnel :*

- L'action éducative : élément central de l'activité de l'établissement, la prise en charge des jeunes confiés s'organise autour du parcours individualisé de chacun, à savoir :

- Une phase intra-muros, pour une remobilisation scolaire (Education Nationale) et professionnelle (Ateliers) grâce à un travail éducatif (action sur les savoirs-être). La santé est également prise en compte, tant sur le plan psychique (équipe médico-psy) que physique et physiologique (professeur EPS). Un mi-temps d'éducateur spécialisé a de plus été créé fin 2017 pour l'élaboration et le suivi du projet d'accueil personnalisé, avec une référence auprès des jeunes et de leur famille.

L'accueil est réalisé de jour, de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi, avec un service de transport (minibus) sur Poitiers et Châtellerault, avec prise en charge à partir de 7h15 et fin de prise en charge à 17h15. A midi, un service de restauration est assuré par l'établissement.

- Une phase extra-muros, qui constitue la partie « Insertion » de la mission du C.E.FOR.D. Accompagnés par 2 éducateurs techniques spécialisés, les jeunes, issus de l'accueil intra-muros, après au moins neuf mois (une année scolaire) passés dans l'établissement ou confiés directement pour un suivi de projet de formation, sont immergés dans le monde professionnel (entreprises) sous la forme de stages (courts, puis plus longs), avec pour objectif la mise en formation qualifiante ou diplômante. L'ensemble des frais liés au projet professionnel est pris en charge par le C.E.FOR.D.

- Au-delà de l'activité « éducative », une équipe de direction, une équipe administrative et une équipe de services généraux assurent l'ensemble des tâches inhérentes au fonctionnement de l'établissement.

4) *Explication générale du résultat de l'exercice :*

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DGAS / PJJ

Charges autorisées :	834 539,00 €
Charges brutes réalisées :	863 675,97€
Produits réalisés :	929 037,82 €
Résultat comptable :	65 361,85 €
Neutralisation congés payés :	4 889,70 €
Provisions indemnités retraite :	3 426,67 €
Résultat exercice :	82 565,22 €

Analyse globale :

	Alloué	Réalisé	Ecart
Charges GR1	99 214,00	102 542,89	3 328,89
Charges GR2	609 562,00	603 481,67	- 6 080,33
Charges GR3	125 763,00	157 651,41	31 888,41
Total CHARGES	834 539,00	863 675,97	29 136,97
Activité GR1	807 965,00	870 097,88	62 132,88
Recettes GR2	13 762,00	41 319,73	27 557,73
Recettes GR3	3 925,00	17 620,21	13 695,21
Total PRODUITS	825 652,00	929 037,82	103 385,82

Le résultat de l'activité fait apparaître un excédent de **62 132,88 €** (+ 553 journées), au regard des 7 200 journées à réaliser sur cet exercice.

Conclusion

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un excédent de **65 361,85 €**. Après la neutralisation des congés payés (**-4 889,70 €**) et la neutralisation de la provision pour indemnité de départ en retraite calculée (**3 426,67 €**), le compte administratif 2017 présente un résultat excédentaire de **82 565,22 €**.

Affectation du résultat

Nous sollicitons que le résultat du compte administratif 2017 : **82 565,22 €** soit affecté en provision pour l'achat d'un véhicule à hauteur de 20 000 € (compte 142) et en provision pour l'entretien des bâtiments pour 62 565,22 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ARS

ANALYSE GLOBALE	REALISE 2016	REALISE 2017	ECARTS (2017-2016)	ECARTS % (Ecart/2016)
GR I	9 366,88 €	9 883,91 €	517,03 €	5.52 %
GR II	53 217,86 €	54 732,01 €	1 514,15 €	2.85 %
GR III	13 348,87 €	15 017,24 €	1 668,37 €	12.50 %
TOTAL 6	75 933,61 €	79 633,16 €	3 699,55 €	4.87 %
TOTAL 7	98 051,06 €	93 685,58 €	-4 365,48 €	-4.45 %
Résultat comptable	22 117,45 €	21 128,58 €	-988,87 €	- 4.47%
Reprise de résultat	0 €	-7 131,00 €		
Congés payés neutralisés	-376,04 €	410,64 €		
PIDR calculées neutralisées	1 233,42 €	-739,32 €		
Résultat administratif	22 974,83 €	20 854,94	- 2 119,89 €	-9.23 %

Principaux comptes :

	Alloué	Réalisé	Ecarts
GROUPE I	8 571,00	9 883,91	1 312,91
Achats	6 450,00	7 770,09	1 320,09
Services extérieurs	461,00	322,82	-138,18
Autres services extérieurs	1 660,00	1 791,00	131,00
GROUPE II	58 682,00	54 732,01	-3 949,99
Charge de personnel	58 682,00	54 732,01	-3 949,99
GROUPE III	12 435,00	15 017,24	2 582,24
Charges de gestion courante	2 964,00	3 206,37	242,37
Autres charges de gestion courante	3 683,00	3 683,00	0,00
Charges financières	290,00	265,12	-24,88
Charges exceptionnelles	0,00	527,67	527,67
Dotations aux amortissements	5 498,00	7 335,08	1 837,08
TOTAL CHARGES	79 688,00	79 633,16	-54,84

GROUPE I	72 487,00	89 934,68	17 447,68
Produits de la tarification	72 487,00	89 934,68	17 447,68
GROUPE II	70,00	1 695,78	1 625,78
Autres produits relatifs à l'exploitation	70,00	1 695,78	1 625,78
GROUPE III	0,00	2 055,12	2 055,12
Produits exceptionnels	0,00	1 315,80	1 315,80
Autres produits	0,00	739,32	739,32
TOTAL PRODUITS	72 557,00	93 685,58	21 128,58
	RESULTAT COMPTABLE	14 052,42	

Le résultat du compte administratif excédentaire de **20 854,94 €** est en grande partie lié à la suractivité, ainsi qu'au non-remplacement de certains salariés en arrêt maladie.

Le résultat de l'activité fait apparaître un **excédent de 17 447,68 €** (+ 170 journées), au regard des 822 journées à réaliser sur cet exercice.

Conclusion

Le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un excédent de 14 052,42 €. Après la neutralisation des dépenses pour congés payés (410,64 €), la neutralisation de la provision indemnité départ en retraite (-739,32 €), le résultat du compte administratif 2017 est excédentaire de **20 854,94 €**.

Affectation :

Nous proposons l'affectation du résultat du CA 2017 (**20 854,94 €**) en compte 142 pour provision investissement travaux sécurité des bâtiments.

III- L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2017 :

Au 01/01/2017 : le nombre d'inscrits était de 46

MECS : 39 inscrits dont
20 Décisions judiciaires
16 Décisions administratives
02 « mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
01 Dept. extérieur

I.T.E.P. : 7 inscrits : orientés par la C.D.A.P.H.

Au 31/12/2017 : le nombre d'inscrits était de 39

MECS : 39 inscrits dont
09 Décisions judiciaires
14 Décisions administratives
10 « mineurs délinquants – ord. 2/2/45 »
01 Dept. Extérieur AE

I.T.E.P. : 5 inscrits : orientés par la C.D.A.P.H.

MOUVEMENT

Pour le 40 places (M.E.C.S.)

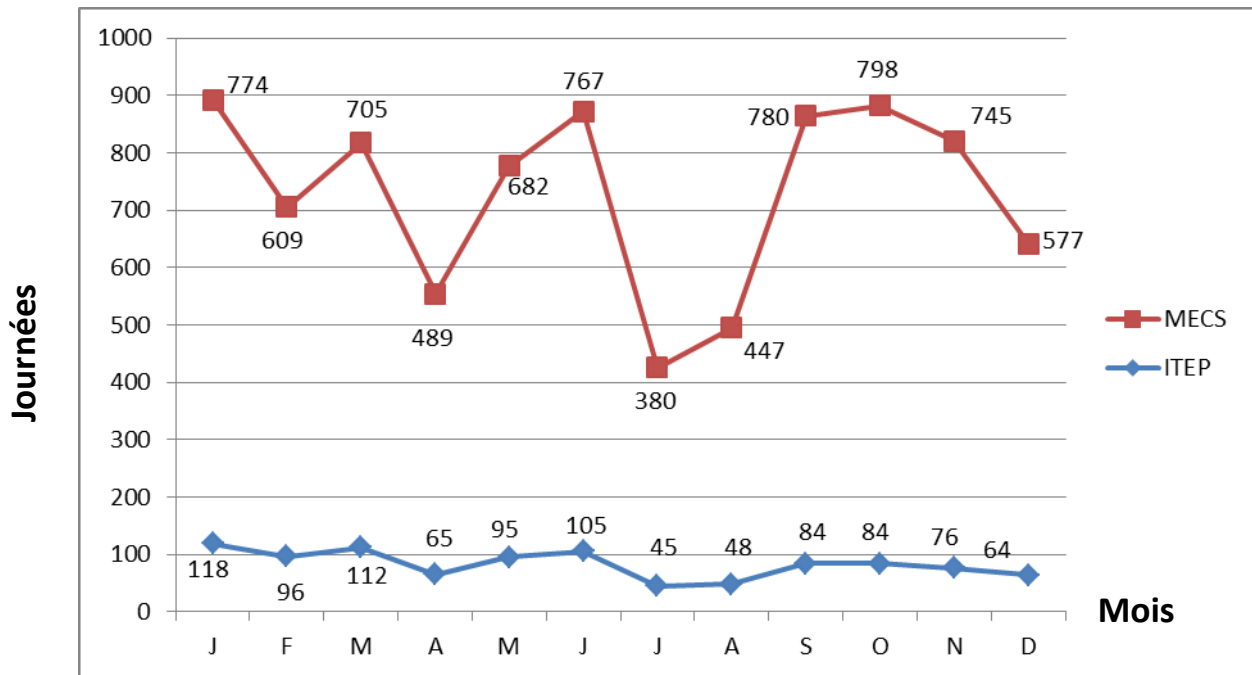
34 entrées réparties en :
10 Décisions judiciaires
11 Décisions administratives
12 mesures 2/2/45
01 mesure Dept. Extérieur ASE

I.T.E.P. : 02 entrée

39 sorties réparties en :
21 Décisions judiciaires
13 Décisions administratives
04 mesures 2/2/45
01 Dept. Extérieur

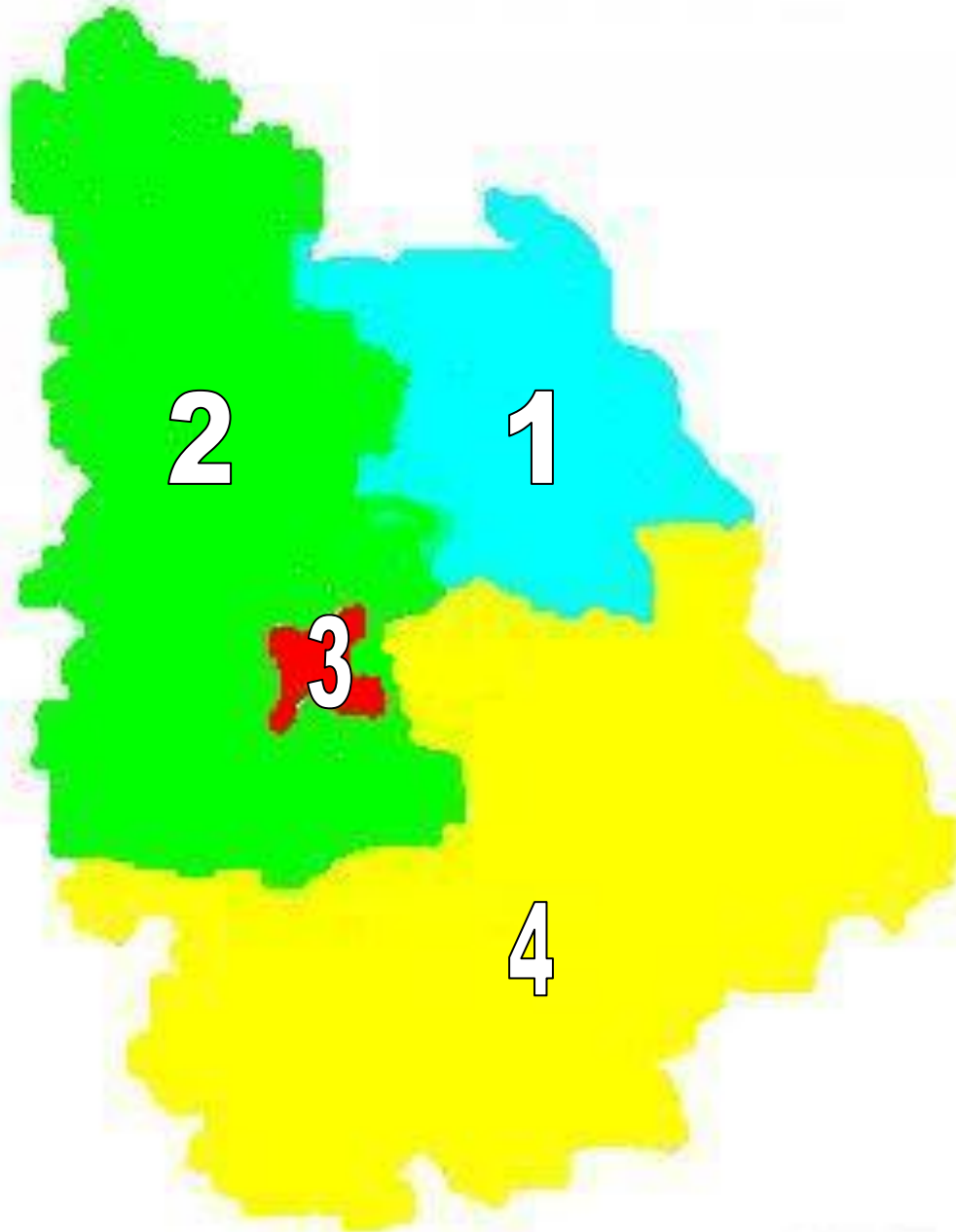
I.T.E.P. : 02 sorties

GRAPHIQUE DES JOURNÉES 2017



Un rayonnement départemental sur l'année 2017

Carte de la Vienne / Origine des accueils selon la répartition des territoires de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.)



Territoire 1 : 40,43 %

Territoire 3 : 29,79 %

Territoire 2 : 21,28 %

Territoire 4 : 8,50 %

1) Les faits saillants :

- **Le maintien de l'activité de l'établissement (MECS et ITEP) :**

L'activité de la MECS et de l'ITEP du C.E.FOR.D se situe dans la continuité de l'exercice précédent, à savoir un constat de nombreuses demandes d'admissions, créant une forte suractivité (+553 journées).

Plusieurs facteurs contribuent à ce résultat :

- Les effets du plan de communication de l'établissement, en direction des équipes de l'Action Sociale et de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Le nouveau projet d'établissement avec notamment un recentrage du projet des ateliers vers « la validation des compétences professionnelles », en s'appuyant sur les référentiels CAP des supports proposés en ateliers préprofessionnels ainsi que la dynamique transversale des divers supports éducatifs (scolarité, ateliers, EPS).
- « L'image » positive du CEFORD pour les partenaires, au regard des objectifs atteints dans l'accompagnement des jeunes à leur projet.

- **L'autorisation de l'établissement :**

Suite à l'évaluation externe de 2014, l'établissement a mis en œuvre un plan d'action validé par les autorités. De plus, un nouveau projet d'établissement a été déposé en 2016. Les garanties apportées par ces outils ont permis le renouvellement automatique de l'autorisation de l'établissement pour 15 ans, à compter du **3 janvier 2017**. Cette reconnaissance pérenne de l'établissement est un socle au travail de fond mené par le Pôle Enfance de l'ADSEA 86.

- **L'ouverture d'un deuxième poste d'enseignant au sein de l'unité d'enseignement intégrée (Education Nationale) :**

En Février 2017, La Direction Académique des Services de l'Education Nationale a annoncé l'ouverture d'un deuxième poste pour la rentrée de septembre 2017. Cette décision fait suite au dossier de demande déposé par l'établissement, pour répondre aux besoins des jeunes. Mais faute de candidat « à profil », ce poste a été « gelé » pour une année scolaire. Le nouveau projet d'école (validé par l'Education Nationale) n'a donc pu être mis en œuvre, avec comme objectif **l'inclusion** des jeunes en milieu ordinaire. L'établissement sollicitera le « dégel » du poste pour la rentrée 2018.

- **Le recrutement d'un Educateur spécialisé à mi-temps :**

Le C.E.FOR.D a créé en 2017, avec l'accord des autorités de tarification, et ceci à moyens constants, un poste à mi-temps d'Educateur Spécialisé qui est chargé, dans le cadre d'un service d'aide aux familles des usagers confiés à l'établissement, d'expliquer, de faire partager les propositions d'action envisagées pour le jeune dans le cadre du Projet d'Accueil Personnalisé (P.A.P.), d'adjoindre les adaptations nécessaires dans un objectif de soutien à la parentalité (voire de remobilisation). Cet E.S. vient étoffer l'équipe éducative déjà en place.

- **Recrutement psychologue :**

Suite au départ pour raisons personnelles de la psychologue de l'établissement, un recrutement poste pour poste (à mi-temps) a été réalisé en janvier 2017.

- **Logiciel « dossier de l'utilisateur » :**

En terme de qualité, de confidentialité du suivi des dossiers des jeunes, il a été mis en place un nouveau logiciel « SIL'AGE » qui permet d'accéder et de renseigner les données concernant les jeunes et leur famille. Ce logiciel s'inscrit dans une démarche associative transversale aux établissements.

- **Les projets éducatifs et pédagogiques :**

En lien avec la dynamique institutionnelle engagée depuis plusieurs années, des projets collectifs ont été menés au sein de l'établissement, permettant ainsi aux jeunes de vivre des moments forts, dans un cadre de travail conséquent : Il faut retenir cette année, dans le cadre de la semaine de la presse, que les jeunes ont créé un journal télévisé, pour présenter la thématique du « traitement de l'information ». Une visite de France 3 et de Tours TV leur a permis d'appréhender ce milieu. Cette action a été menée dans le cadre d'un projet citoyen, afin qu'ils apprennent à décrypter l'information, à l'heure où actuellement, sur internet, ils reçoivent cette même information sans filtre, avec les dérives que l'on peut en craindre. Cet exemple illustre l'intérêt majeur à construire et à partager des projets avec les jeunes, même si ceux-ci sont parfois réfractaires au départ, car cela permet de travailler sur tous les axes (éducatifs, pédagogiques et psychologiques). Autant d'éléments qui favorisent une évolution positive de chaque situation.

2) Les autres éléments de l'activité du C.E.FOR.D. :

- **A l'échelle du Pôle Enfance**, liste des interlocuteurs avec lesquels un travail spécifique a été engagé :
 - D.G.A.S. (Observatoire Protection de l'Enfance...)
 - ASE (diversification des modes de prise en charge, PEAD...)
 - Plan Educatif Local de Châtellerauld (réseau territorial),
 - Partenaires projets : psychiatrie Châtellerauld, UNIFAF, ARS, pôle mobilité
 - SOCOTEC et DIRECCTE (diagnostic « accessibilité handicap »),
 - Commissariat de police de Châtellerauld et Gendarmerie de Naintré (protocole d'échanges),
 - Mairie de Naintré.
 - IRTS Poitiers, Tours

- **Liens C.E.FOR.D. / A.D.S.E.A. :**
 - Groupes de travail A.D.S.E.A. sur le thème des « circuits-courts », « fonction psychologue »,
 - Formations collectives A.D.S.E.A. (Phénomènes de radicalisation, actualisation juridique, logiciel Sil'age...)
 - Participation aux commissions Enfance ADSEA
 - Participation aux réunions de Direction, Conseil d'administration, comité d'entreprise...

- **Les éléments intra-muros :**
 - Echanges F.E.M. / C.E.FOR.D.
 - Echanges DAMIE/CEFORD et SAMNA/CEFORD
 - Travail puis mise en place de nouveaux outils de fonctionnement (documents de synthèses...)
 - Accueil d'une stagiaires E.S 2^{ème} année
 - Accueil de 2 stagiaires M.E 1^{er} et 2^{ème} année
 - Organisation de deux « journées des parents ».

- **Communication et relations partenariales:**
 - Interventions au sein de l'IRTS (relation établissements-familles...)
 - Présentation de l'Etablissement (Partenaires Territoriaux, MDS...)
 - Participation aux réunions MDPH « liste d'attente ITEP »

- Rencontre avec l'Inspecteur ESH E.N

3) Actions de formation :

- Formation collective « Analyse de la Pratique » pour l'équipe éducative.
- Formation « Au risque de la rencontre (ethnologie) » pour 2 salariés.
- Master 2 Gestion des ressources Humaines (Directeur).

4) Mouvement du personnel :

- **Arrivées :**

- Le 03/01/2017, une psychologue en CDI – 0,50 ETP (remplacement de la salariée démissionnaire en décembre 2016).
- Le 02/05/2017, une éducatrice spécialisée en CDI - 0,50 ETP.

IV- L'ACTIVITE DU SERVICE EDUCATIF, PEDAGOGIQUE ET D'INSERTION :

Déclinaison du projet d'établissement, les projets éducatifs sont les garants de l'action éducative. Conçus après une réflexion et une analyse d'équipe, ils servent de supports à une prise en charge de qualité.

L'INSERTION

- **L'école : bilan des activités pédagogiques : Année scolaire 2017**

- Examens passés en 2017

	CFG	ASSR 1	ASSR 2	DNB série Pro
Nombre de jeunes inscrits	18	8	9	2
Nombre de jeunes présents	10	4	5	1
Nombre de jeunes ayant réussi	6	4	5	0

Compétences scolaires travaillées tout au long de l'année en vue de l'obtention du CFG et du DNB

- **Français :**

Lecture

- travail sur les écrits scolaires (lecture des consignes de travail, des énoncés des problèmes)
- la lecture à voix haute (lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait de texte)
- la lecture silencieuse (lire silencieusement différents types de texte et le comprendre)
- la compréhension des textes (repérer dans un texte les informations explicites et implicites)
- la lecture d'une oeuvre de littérature de jeunesse (ex : l'œil du loup ; l'homme qui plantait des arbres)

Etude de la langue

- les différents types de phrases
- les formes de phrases (affirmative, négative)
- la classe des mots

- les principaux homophones
- conjugaison des verbes au présent, futur, imparfait
- les accords : en genre et en nombre

Dire

- mise en situation de dialogue collectif (atelier langage/émotions avec la psychologue : DIXIT / FEELINGS / DEBAT PHILO)
- se présenter à l'oral et présenter un rapport de stage

- **Maths :**

Numération

- les grands nombres et les milliards
- les fractions
- les nombres décimaux
- les nombres rationnels ((DNB)
- écritures littérales (DNB)

Calculs

- Technique opératoire des 4 opérations (addition, soustraction, multiplication, division sur les nombres entiers et décimaux)
- équations et inéquations du second degré (DNB)

Organisation et gestion de données

- résoudre des problèmes relevant des 4 opérations
- lire et interpréter un tableau, un graphique
- résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité
- statistiques (DNB)
- notion de fonctions (DNB)
- notion de probabilité (DNB)

Géométrie

- reproduction sur quadrillage
- droites parallèles et perpendiculaires
- connaître les caractéristiques des figures simples et les construire en utilisant les outils de la géométrie
- le cercle
- les solides
- théorèmes de Thalès et Pythagore (DNB)

Grandeurs et mesures

- travail sur les différentes unités de mesure : longueur, masse, capacités. Savoir convertir et calculer

- périmètre et aire

PSE

Les micro-organismes

Les aliments

La digestion

La sexualité à l'adolescence

Construire son projet professionnel

- **Maîtrise des Techniques Usuelles d'Information et de Communication :**

- maîtriser les premières bases de la technologie informatique / produire, créer un document (utiliser un traitement de texte : lettre de motivation, CV, rapport de stage)

- envoyer des documents numériques en utilisant une boîte email

- **Histoire :**

L'esclavage au XVIIIème siècle

La Révolution française

Les femmes dans la société française

La république française de 1958 à nos jours

Les 2 conflits mondiaux

- **Géographie :**

Le système solaire

La France dans l'UE et dans le monde

Ressource et développement durable

- **Arts plastiques :**

Reproduction sur quadrillage, pixel art, stickers autocollés, dégradé de couleurs en peinture....

- **Atelier langage / émotions :**

Animé avec la psychologue 1x/semaine : DIXIT / FEELINGS

- mise en situation de dialogue collectif

- EMC : penser par soi-même et avec les autres : développer les aptitudes à la réflexion critique

- EMC : la sensibilité : soi et les autres : identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments / S'estimer et être capable d'empathie

Projets scolaires réalisés :

- **Projet d'éducation aux médias "Semaine de la presse : d'où vient l'info ?"**

(mars 2017) :

- Parcours citoyen : éducation aux médias et à l'information : utiliser les médias et les informations de manière autonome et responsable / distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et la fiabilité d'une information, son degré de pertinence
- réaliser un journal télévisé, en structurant les différentes informations (réalisation de reportages sur les sorties effectuées, micro-trottoir....)
- acquérir du vocabulaire lié aux médias et à l'information (rédacteur en chef, rush, séquence, monteur.....)
- préparation à la soutenance du DNB

- **Projet de sortie éducative avec nuitées : Visite du parc du Puy du Fou (juin 2017)**

- apprentissage de la vie sociale (s'approprier des règles de vie collective durant 2 jours, respecter les autres et les différents espaces)
- mémoriser des repères chronologiques : quelques grandes dates et personnages de l'histoire de France
- vivre par le biais des spectacles, des épisodes historiques étudiés en classe

- **Parcours éducatif de santé : comprendre l'origine des aliments (octobre 2017) :**
Suite à l'exposition « T'as l'air dans ton assiette » - Mendès France
 - Connaître les actions bénéfiques ou nocives de nos comportements alimentaires.
 - Connaître les différentes catégories d'aliments, leur origine et comprendre l'importance de la variété alimentaire dans les repas.
 - Acquérir du vocabulaire : familles d'aliments, besoins énergétiques. valeur nutritionnelle.

- **Parcours Education Artistique Culturelle (PEAC) (Décembre 2017)**
En partenariat avec le LP Réaumur :
 - travailler les 3 axes du langage : LIRE / DIRE / ECRIRE
 - vivre une expérience commune à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique artistique : écriture d'un texte poétique / rencontre avec un artiste SYRANO / Enregistrement d'un CD du texte produit avec musique créée par les élèves / représentation sur scène (au LP Réaumur + CEFORD)

LE SUIVI EXTÉRIEUR

En 2017, 43 jeunes ont été accompagnés depuis leur lieu de domiciliation par les deux éducateurs du Suivi extérieur.

- **Répartition des types d'hébergements :**

- 24 jeunes dans leur famille
- 4 familles d'accueil
- 9 en foyer
- 2 en APMN
- 2 en appartement autonome

- **Répartition géographique :**

14 jeunes habitent en milieu rural, et 29 en milieu urbain.

▪ **Moyens de déplacement :**

19 jeunes sont titulaires du BSR ou permis AM. Les jeunes titulaires du BSR ou du permis AM ne possèdent pas nécessairement un deux-roues motorisé.

7 possèdent un deux-roues, 27 se déplacent exclusivement à l'aide des transports en commun et 15 utilisent également d'autres moyens (famille, famille d'accueil, taxi, vélo, etc.).

▪ **La scolarité s'est déroulée dans divers établissements :**

- 5 jeunes au CFA.
- 6 jeunes à Engagement première chance.
- 1 jeune en Lycée professionnel.
- 1 jeune en service civique.
- 1 jeune en chantier d'insertion.
- 2 jeunes au PAQI.
- 5 jeunes en Garantie jeunes.
- 4 jeunes en MFR.
- 1 jeune au DIMA.

2 jeunes ont obtenu le Certificat de Formation Générale (CFG) et un jeune ne s'est pas présenté.

▪ **Stages en entreprise** (tous stages confondus : de la découverte à la validation du projet) :

11 jeunes ont cumulé 32 semaines de stages.

LES ATELIERS

• **L'Atelier Cuisine**

En 2017, 16 jeunes ont fréquenté l'atelier Cuisine et 17 l'après-midi :

○ **Voici ci-dessous les projets et réalisations qui ont été effectués au cours de cette année :**

- Épiphanie : galettes des rois (frangipanes).
- Chandeleur, (crêpes).

- Semaine du goût du 09 octobre au 15 octobre 2017.
- Fabrication et réalisation de pâtisserie avec pour les jeunes.
- Travail sur les produits du terroir, légumes, fruits, fromages, etc.
- Tri sélectif en cuisine (produits recyclables, déchets ménagers).
- Apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité dans l'atelier Cuisine.
- Nettoyage des sols, fourneaux et gros matériel de cuisine.
- Mise en place des couverts au réfectoire.
- Nettoyage de la vaisselle de service et des sols.
- Respect de la chaîne du froid et de l'acheminement des denrées (température des frigos et congélateurs, filmer les plats, séparer les aliments par famille au réfrigérateur etc...).
- Suivi des stages en entreprise.
- Synthèses sur les foyers des jeunes accueillis.
- Préparation pâtisseries pour la journée des familles.
- Repas à thèmes au C.E.FOR.D.(Noël, Burgers, Mexicain, etc.).

- **L'Atelier Jardin**

28 jeunes dont 4 filles ont fréquenté l'atelier jardin et/ou participé aux sorties et chantiers, plus ou moins fréquemment durant l'année 2017.

Horticulture :

- Production de plants et conduite de culture de fleurs annuelles et plantes potagères.
- Semis – Repiquage – Rempotage – Arrosage.

Entretien paysager :

- Plantation massifs.
- Fleurissement jardinières.
- Taille de haies et arbustes.
- Tonte des pelouses.
- Entretien des allées et cours.

Conduite et Entretien matériel :

- Apprentissage utilisation matériel motorisé, en sécurité :
 - Tondeuse auto-tractée

- Tondeuse auto-portée
 - Broyeur de végétaux
 - Utilisation matériel manuel
- Révision et hivernage du matériel (vidange, révision etc.).

Environnement :

- Gestion des déchets verts :
 - Broyage et compostage.
 - Dépôt en déchetterie.
- Gestion de l'eau :
 - Arrosages raisonnés.

Chantiers internes :

- Nettoyage haute pression de la cour de l'établissement.
- Nettoyage haute pression bardage du C.E.FOR.D.
- Réfection clôture.
- Réfection serre.

Chantiers externes :

- Tonte des pelouses du foyer MERMOZ.

Stages :

- Un jeune de l'atelier a effectué deux stages de deux semaines chacun :
 - Stage Espaces Verts : Association Eveil à Poitiers.
 - Stage Espaces Verts : Mairie de Neuville de Poitou.

• **L'Atelier Mécanique**

Entretien des véhicules :

- Repérage des différents organes d'une voiture.
- Vidanges des véhicules du C.E.FOR.D. ou des particuliers (membre de l'équipe qui le souhaite).

- Interventions sur tous les systèmes de freinage de l'ensemble du parc automobile du C.E.FOR.D.
- Nettoyage complet des véhicules (int/ext) du C.E.FOR.D.
- Interventions et exercices sur tous les pneumatiques des véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers qui le souhaitent.
- Réparations multiples sur les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des personnels qui le désirent.
- Utilisation des outils de nettoyage, installation tuyau automatique.

Suivi des véhicules :

- Suivi des véhicules du C.E.FOR.D. (vidanges et réparations multiples).
- Mise en place des fiches de pré-contrôle technique pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers.
- Mise en place des fiches d'intervention pour tous les véhicules du C.E.FOR.D. mais aussi des particuliers.
- Gestion d'informations concernant les organes spécifiques des véhicules.

Accompagnement professionnel des jeunes :

- Visites des jeunes en entreprise.
- Visites et évaluation des jeunes en situation de stage.
- Recherches de stages pour les jeunes.

Réhabilitation de l'atelier mécanique :

- Peinture murale dans tout l'atelier mécanique (finition ancien projet).
- Réparation machine outils (atelier mécanique et bois).
- Utilisation d'outils spécifiques avec les jeunes dans les deux ateliers.
- Installation de nouvelles machines pour l'atelier bois.
- Fabrication d'une structure (charpente à l'intérieur de l'atelier bois) pour un espace créatif.
- Nettoyage et tri dans le grenier de l'atelier bois pour pouvoir stocker plus proprement.
- Chantier de réhabilitation des vestiaires pour les jeunes, pose parquet et travail autour de la peinture.

- Chantier réhabilitation du bureau (éducateur) pose du carrelage et travail de peinture.

Utilisation de l'atelier mécanique en lien avec l'atelier bois :

- Fabrication d'objets en bois et métal pour les jeunes.
- Travail autour de la soudure à l'arc et bouteille d'acétylène. (Exercices et fabrication d'objets divers).
- Utilisation d'outils spécifiques dans le travail du bois.
- Apprentissage des règles de sécurité dans les deux ateliers.
- Travail autour du tri sélectif (dépôt et récupération en déchetterie).
- Mise en place de poste de travail spécifique en atelier bois et mécanique
- Exercices de peinture sur des objets en bois ou sur des structures en métal.

• **L'Atelier Métiers du Bâtiment**

Maçonnerie :

- Fabrication des enduits chaux / ciment.
- Application sur différents supports horizontaux et verticaux.
- Montage et alignement d'un mur avec moellons.
- Utilisation des matériels spécifiques : bétonnière, niveau, mètre, règle etc.
- Restauration atelier Métiers du Bâtiment.

Carrelage et peinture :

- Préparation des supports (nettoyage, ponçage).
- Calepinage et pose carrelage, faïence, mosaïque.
- Fabrication d'objets de décoration.
- Lasure bois, mobilier urbain C.E.FOR.D., banc de l'abri bus, City stade.
- Peinture sur meuble fabriqué par les jeunes.
- Peintures créatives et décoratives dans l'atelier.
- Apprentissage de la colorimétrie, du réchampie.
- Peinture au pistolet, au pinceau, au rouleau.

Menuiserie :

- Pose de panneaux de bois pour la restauration de l'atelier Métiers du Bâtiment.
- Apprentissage des mesures, surfaces et volumes.
- Fabrication de meubles déco avec des palettes : tables, lampes etc.
- Utilisation de matériels : scie circulaire, ponceuse, scie sauteuse etc.
- Mobilier : pose et montage.

Electricité / Plomberie :

- Montage d'un réseau électrique.
- Assemblage de différents éléments d'un circuit.
- Soudure étain pour montage électrique.
- Soudure étain pour assemblage réseau cuivre.
- Apprentissage des différents éléments d'un réseau électrique.
- Restauration de l'atelier Métiers du bâtiment.

Taille de pierre :

- Fabrication de différents objets en béton cellulaire (lampes, pots etc.)
- Apprentissage de la géométrie.
- Utilisation des matériels : scies, limes, règles, équerres etc.

Complément d'apprentissage divers :

- Chantiers extérieurs.
- Pour certains jeunes de l'atelier MDB, apprentissage de la lecture, géométrie et mathématiques.
- Recherche avec utilisation de l'outil informatique (internet).

Accompagnement professionnel des jeunes de l'atelier MDB :

- Recherche et mise en place de stages pour les jeunes de l'atelier avec signatures de conventions.
- Visites aux domiciles des familles dans le cadre de l'organisation des stages et de la signature des conventions.
- Inscription et accompagnement d'un jeune en MFR pour son projet professionnel, suivi avec l'éducateur du suivi extérieur.

Divers atelier MDB :

- Accueil de stagiaires IRTS : découverte de l'atelier Métiers du Bâtiment.

STAGES ET FORMATIONS

Les jeunes (en intra) de l'établissement ont effectué des stages :

- 26 semaines de stage négociées pour l'année 2017.

SANTÉ ET SPORT

- **Activités sportives :**

- Natation à Poitiers
- V.T.T.
- Tennis
- Athlétisme
- Boxe éducative
- Tennis de table
- Renforcement musculaire
- Footing
- Gymnastique
- Musculation
- Escalade à Poitiers
- Randonnée en forêt, parcours de santé
- Patinoire à Poitiers
- Pétanque
- Bowling
- Roller
- Fléchettes
- Endurance
- Judo
- Entretien et réparation du matériel

- **Sorties en journée :**

- 16/02/2017 : Championnat de France Universitaire de Boxe Anglaise Educative.
- 26 et 27/06/2017 : Sortie au Puy du Fou en Vendée.

- 08/06/2017 : Equitation.
- 11/07/2017 : Accrobranche.
- 24/08/2017 : Sortie pour aller voir le Tour du Poitou Charentes (cyclisme).
- 18 au 22/12/2017 : Projet Slam en partenariat avec le Lycée Réaumur Poitiers.

- **Autres activités :**

- Préparation et test d'entrée pour l'armée (parcours militaire).
- Jeu d'eau à Bonneuil Matours.
- Entretien / réparation de matériel.
- Entretien / nettoyage atelier.

- **Achats de matériels :**

- Réparation VTT.
- Flèches pour arc.
- Ballons de foot.
- Balles de tennis de table.
- Able de tennis de table.
- Bonnets de bain.

- **Bilan de santé à la CPAM de Poitiers :**

- Les jeunes sont pris et ramenés directement à leur domicile lors de cette matinée (8 jeunes ont été concernés par le bilan de santé sur l'année 2017).

LA CITOYENNETÉ

- **Les Activités :**

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Cuisine :**

- Visite d'une ferme bio.
- Visite et parcours nutrition à l'Espace Mendès France à Poitiers.
- Sorties en juillet sur les plans d'eau (St Cyr, Bonneuil-Matours, etc.).

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Jardin :**
 - **Sorties pédagogiques et culturelles :**
 - Visite de l'arboretum du parc de Richelieu.
 - Visite d'un jardin à Descartes
 - Sorties vertes (forêt et milieu aquatique) étude de la faune et la flore :
 - Sentes de Fondoire à Guesnes
 - Parc animalier du Bois de St Pierre à Smarves
 - Visite du LEPA de Thuré.
 - Visite d'une ferme bio (Préjoly) durant la semaine du goût.

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Mécanique :**
 - Utilisation de l'atelier bois pour réhabiliter des objets divers.
 - Soudure d'objets de récupération et fabrication d'objets pour les jeunes (tables en bois, petites étagères).
 - Création d'objets en bois et autres matériaux.
 - Fabrication d'objets avec des palettes en bois.
 - Travaux de réaménagement dans l'atelier mécanique.
 - Travaux autour de l'entretien des véhicules du C.E.FOR.D. : installation tuyau automatique.
 - Restauration d'objets récupérer à la déchetterie.
 - Fabrication et restauration de meubles en bois.
 - Participation au projet KURIOZ.
 - Participation au C.F.G.
 - Participation à la Journée des Familles au C.E.FOR.D.
 - Participation au brevet blanc pour les jeunes du C.E.FOR.D.

- **Activités proposées par l'ETS Atelier Métiers du Bâtiment :**
 - Visites de chantiers divers : charpente, mécanique, maçonnerie, exploitation agricole.
 - Visite d'entreprise : carrière.
 - Participation à la sortie baignade.
 - Activités pêche et cinéma.
 - Journée des Familles : accueil et entretien avec les familles et les jeunes pour présenter l'atelier et discuter du projet professionnel des jeunes.

○ **Activités proposées par la monitrice adjointe d'animation :**
« Atelier Loisirs créatifs »

- Réalisation de divers objets.
- Serviettes en papier collées sur des boites, cadres et objets divers.
- Peinture sur toile de tableaux avec des effets décoratifs.
- Peinture sur objet en bois (plateaux, boites, pots, pieds de lampe, cages à oiseaux).
- Dessiner des portraits noir et blanc sur tableau ou tissu à l'aide d'un papier carbone.
- Découpages, collages de différentes matières, tissus, papiers, pour réaliser un tableau, un cadre.
- Dessiner sur feuille plastique fou pour réaliser des porte-clés, magnets.
- Réalisation de coussins (dessins et coloriages avec des feutres sur tissu).
- Préparation des objets de Noël pour la décoration du réfectoire.
- Décoration du sapin de Noël dans le réfectoire.
- Aquarium (entretien, nettoyage, achats de poisson, plantes et nourriture).
- Participation au Jeu « Feelings », « Dixit » avec la professeur des Ecoles, la psychologue et les jeunes.

V- LES PERSPECTIVES :

La question du « sens » de notre mission s'est toujours posée à l'ensemble de l'équipe dans l'élaboration de ce projet d'établissement. Celui-ci s'est construit sur quatre points d'appui fondamentaux : missions et agréments, valeurs de référence, ressources techniques, options de travail.

Pour les trois premiers points d'appui, les éléments développés tout au long de cet écrit sont venus mettre en lumière cette notion du « sens » de la mission auprès de l'utilisateur.

C'est sur le quatrième point « Options de travail » qu'une description de l'existant et des raisons de ces choix permet de visualiser l'opérationnalité, la phase concrète de ce projet. Mais le fonctionnement global d'un établissement tel que le C.E.FOR.D ne peut se « contenter » de l'existant. Bien sûr, il convient de s'appuyer fortement sur ce qui « marche » avec les jeunes, sur l'expérience des professionnels impliqués. Mais dans cette quête de réponses novatrices, l'établissement pratique un management par projets qui mobilise les acteurs autour de l'approche « besoin et offre », qui permet de préparer et de voir se concrétiser les évolutions, tant en ce qui concerne les orientations que l'activité opérationnelle.

Ces projets 2017 sont au nombre de quatre, car trois autres projets ont été réalisés en 2016. La présentation suivante ne revêt ni caractère chronologique, ni logique de priorité. Il s'agit bien de quatre projets distincts qui, bien qu'ayant parfois des interactions entre eux répondent à des besoins émergents, observés par l'établissement, mais aussi par les évaluateurs externes et par les partenaires institutionnels.

- Action A : Répondre à l'obligation d'accessibilité pour les personnes handicapées :

Le diagnostic d'accessibilité des bâtiments C.E.FOR.D aux personnes handicapées a donné lieu à des écarts de conformité. L'établissement a retenu, pour impliquer les jeunes dans cette action citoyenne, d'intégrer les projets d'ateliers dans ce projet de travaux à effectuer. Les travaux les plus « lourds » seront réalisés par des entreprises en 2018 (portes d'accès aux bureaux, place de parking...).

- Action B : Accompagner l'arrivée de l'enseignant sur le 2^{ème} poste de l'unité Education Nationale :

En septembre 2018, si la décision du DASEN permet le « dégel » du deuxième poste d'enseignant, l'établissement créera les conditions favorables à l'accueil de ce nouvel intervenant pédagogique. L'ensemble des éléments y contribuant sera traité (organisation, matériels, place dans l'équipe...), dans le respect du projet lié à la convention entre le CEFORD et l'Education Nationale.

- Action C : Soutenir la transversalité au sein du Pôle Enfance

Avec l'arrivée du SAMNA, le Pôle Enfance ADSEA gère désormais quatre établissements. Dans cette nouvelle configuration, la Direction du Pôle prévoit de faire de chacun des services de vraies « unités », en donnant aux Chefs de service toute la latitude pour piloter leur service, aidés en cela par des secrétariats de Direction pour chacun des établissements. Ainsi, la Direction souhaite créer une synergie entre toutes ces unités, en mettant en place la stratégie nécessaire à la transversalité au sein du Pôle (au niveau de l'équipe de cadres, des secrétariats, de la formation des professionnels, de la mutualisation des matériels...).